

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 19 MAI 2016**

L'an deux mil seize, le jeudi dix-neuf mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur Franck ROBILLARD, Maire.

**Présents :** Franck ROBILLARD, Valérie ALBAREDA, Catherine LEMAITRE, Laurence ADAM, Jean-Pierre PAQUET, Thierry GOUIX, Olivier DAVY, Isabelle IMBEAUD, Gérard LE BARRON, Bruno ONFROY, Nicolas GREGOIRE, Gilles ARMAND.

**Absent excusés :** Isabelle IMBEAUD, Gilles ARMAND

**Procurations :** Julia QUELLIEN à Valérie ALBAREDA, Virginie BERTHIER à Franck ROBILLARD, Sandrine ROULLIER à Laurence ADAM.

**Approbation du compte rendu de la séance du 21 avril 2016 :**

Laurence Adam précise qu'il n'est pas notifié qu'elle s'opposait à la subvention au CFA d'Alençon. Le compte rendu est ainsi approuvé par 14 voix « pour » et une voix « contre ».

**Délibération n° 34/2016 : décision modificative sur le budget « assainissement »**

M le Maire propose l'ouverture de crédits suivants sur le budget assainissement, opérations d'ordre non budgétaire :

- Recettes d'Investissement article 2315/041 : + 75 000 €
- Dépenses d'Investissement article 2762/041 : + 75 000 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la décision modificative ci-dessus.

**Délibération n° 35/2016 : création de la commission «délégation de service » et désignation des membres**

M le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de créer une commission « délégation de service » dans le cadre de la délégation de service public confiée à la SAUR pour la gestion du service d'assainissement et notamment suite à l'avenant n°1 qui doit être voté ultérieurement.

Cette commission est présidée par le Maire et elle se compose de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants du conseil municipal.

Candidats titulaires :

Olivier DAVY  
Nicolas GREGOIRE  
Laurence ADAM

Candidats suppléants :

Catherine LEMAITRE  
Sandrine ROULLIER  
Thierry GOUIX

La liste des candidats soumise au vote est approuvée à l'unanimité.

**Délibération n° 36/2016 : avis d'enquête publique concernant la centrale BIOGAZ**

M le Maire présente le projet ce centrale BIOGAZ à Bellengreville. La commune est concernée dans le cadre du plan d'épandage des digestats pour 38,58 hectares sur les 4 815 hectares. M le Maire précise que selon l'étude d'impact, les digestats sont désodorisés. De plus, les parcelles concernées recevront des digestats tous les 2 au 3 ans.

**Délibération n° 37/2016 : devis pour la réalisation d'une barrière autour du parc**

Franck Robillard et Thierry Gouix présentent l'avancée des travaux dans le parc communal. Ces travaux sont actuellement réalisés par une équipe de bénévoles.

Olivier Davy présente 2 devis pour la réalisation d'une lisse en bois en périphérie du parc :

- Devis de l'entreprise OXALIS Paysages : 5 600 € H.T
- Devis de l'entreprise MARGUERITE : 5 454 € H.T

Après en avoir débattu, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise MARGUERITE.

Franck Robillard précise également qu'une barrière sera installée dans les semaines à venir, à l'entrée côté lotissement du Château. Il ajoute qu'un courrier a été envoyé aux résidents du lotissement pour condamner les dépôts récurrents de déchets verts.

#### **Délibération n° 38/2016 : devis pour la réalisation d'un parking au bord du parc**

Olivier Davy présente 3 devis pour la réalisation d'un parking autour du parc :

- Devis de l'entreprise COLAS : 7 798.20 € H.T
- Devis de l'entreprise LEFEVRE TP : 3 450 € H.T
- Devis de l'entreprise SBTP : 3 448 € H.T

Après en avoir débattu, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise SBTP.

#### **Délibération n° 39/2016 : devis pour l'aménagement de la cour arrière de la mairie**

Olivier Davy présente une proposition de la commission « travaux » pour aménager l'arrière de la cour de la mairie et prévoir ainsi une zone de stockage propre pour le matériel communal.

Il présente 2 devis:

- Devis de l'entreprise SRP : 4 163.40 € H.T
- Devis de l'entreprise SBTP : 3 716.55 € H.T

Après en avoir débattu, le conseil municipal retient l'offre de l'entreprise SBTP.

Gérard Le Barron souligne qu'il faut s'assurer la possibilité d'implanter un carport.

#### **Délibération n° 40/2016 : aménagement dans le cimetière communal**

M le Maire propose de réaliser quelques aménagements dans le cimetière et notamment 4 caves urnes, 1 columbarium de 3 urnes, 1 réceptacle pour le jardin du Souvenir et un banc.

Un devis a été établi par l'entreprise LE BARON pour un coût de 4 605 € H.T.

Le devis est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

#### **Délibération n° 41/2016 : maîtrise d'œuvre pour l'église de Bully**

M le Maire rend compte d'une proposition de la commission « Appel d'offres » pour déclarer infructueux la consultation de maîtrise d'œuvre de l'église de Bully et relancer ainsi une nouvelle consultation avec un cahier des charges plus précis sur les tarifs proposés.

Le conseil municipal est favorable et vote « pour » à l'unanimité.

#### **Délibération n° 42/2016 : aménagement de sécurité de la traversée de Bully**

Olivier DAVY propose de lancer une consultation pour recruter un bureau d'études afin de réaliser l'aménagement de sécurité de la traversée de Bully.

Le conseil municipal, à l'unanimité, mandate m le Maire pour lancer la consultation.

#### **Délibération n° 43/2016 : arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel EPCI**

M le Maire présente l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la communauté de communes Evrecy Orne Odon et de la communauté de communes de la Vallée de l'Orne.

Le projet de périmètre ainsi présenté soumis au vote est accepté à l'unanimité.

Le conseil municipal propose le nom : Vallée Orne Odon pour le nouvel EPCI.

#### **Délibération n° 44/2016 : groupement de commandes pour la fourniture d'énergie**

Olivier DAVY présente le renouvellement de l'offre du SDEC pour le groupement de commandes pour la fourniture d'énergie. Le renouvellement est accepté à l'unanimité.

#### **Fête patronale :**

Franck Robillard présente le projet de fête patronale. Suite à la proposition du prêtre, il n'y aura plus qu'une seule fête patronale, en partenariat avec le comité des fêtes, le club de l'Amitié et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine. Le conseil municipal se prononce pour la sonorisation du feu d'artifice à 800 €.

#### **Questions diverses :**

1. Point PLU : Franck Robillard rend compte de la présentation du projet de zonage et de règlement de zonage aux personnes publiques associées. Cette réunion avait pour objectif de présenter le zonage et le projet de règlement du PLU aux différents services de l'Etat. Peu de remarques ont été formulées.
2. Franck Robillard annonce la réunion des chefs d'entreprises de la commune programmée le lundi 30 mai à 18h. L'ensemble du conseil municipal est convié.

3. Valérie Albareda rappelle que la fête des voisins est prévue le vendredi 27 mai. La commune est partenaire des organisations dans les quartiers.
4. Franck Robillard précise que l'association de sauvegarde du patrimoine organise une manifestation à l'occasion de l'opération « Pierres en lumière » le samedi 21 mai.
5. Franck Robillard informe que quelques investissements ont été réalisés dans la SMA (6 tables rondes, 1 chariot, nouvelle jupe de scène). Des devis d'aménagement du bar sont en cours.
6. Franck Robillard informe que la moquette de l'église a été changée. Thierry Gouix travaille actuellement sur la sonorisation de l'église.
7. Laurence Adam propose de recenser les propriétaires d'animaux pour les joindre en cas de divagation.
8. Valérie ALBAREDA précise que les inscriptions de la Rochambelle sont closes.
9. Laurence Adam demande que le parking de Bully soit entretenu.
10. Jean-Pierre Paquet fait remarquer que la balayeuse n'est pas très efficace.
11. Isabelle Imbeaud annonce que la chorale de l'AL3V se produit les samedis 21 et 28 mai à St Arnoult.
12. Franck Robillard distribue l'invitation aux cérémonies d'ouverture et de clôture du Festiv'Arts.
13. Franck Robillard soumet au conseil municipal la déclaration préalable de la SCI Feeling concernant l'implantation d'un kiosque à pizza. En l'état actuel, le dossier présenté par le maître d'œuvre est incomplet.

Avant de clore la séance, M le Maire remet à Thierry Gouix, nommé 4<sup>ème</sup> adjoint en janvier, l'écharpe d'adjoint.

Séance levée à 22h30.